

**APPEL PUBLIC EN VUE DE LA CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT
D'UN/UNE PUERICULTEUR(RICE) SOUS STATUT APE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF
D'AIDE AUX FAMILLES A NAISSANCES MULTIPLES ACTIVE PAR LE CPAS DE
RAMILLIES**

Une réserve de recrutement d'un/une puériculteur(rice) sera prochainement constituée par le CPAS de Ramillies, dans le cadre de l'attribution d'un contrat à durée indéterminée avec clause résolutoire (clause mettant fin au contrat de travail au plus tard le 25/08/2023) relatif au dispositif d'aide aux familles à naissances multiples, pour des prestations au domicile des parents à débiter fin 2021 ou début 2022.

Les réserves de recrutement restent valables deux ans. Cette durée de validité pourra être prolongée une fois d'un an.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Conditions générales :

- Etre de bonne conduite, vie et mœurs et jouir des droits civils et politiques ;
- Etre en mesure de fournir, au plus tard le jour de l'entrée en service, un extrait de casier judiciaire récent (datant de moins de 3 mois) modèle 596.2 (modèle « mineurs ») ;
- Etre dans les conditions APE (au plus tard, le jour de l'entrée en service) ;
- Etre titulaire d'un diplôme de puériculteur(rice), d'aspirant en nursing ou d'auxiliaire de l'enfance ;
- Posséder les aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Avoir satisfait aux épreuves de recrutement.

Conditions particulières :

- Etre titulaire du permis B et posséder un véhicule constituant un atout ;
- Posséder une expérience dans le domaine de la petite enfance (et plus particulièrement en cas de naissances multiples) constitue un atout.

DESCRIPTION DE LA FONCTION

La fonction est exercée sous l'autorité du Directeur général du CPAS.

Le(la) puériculteur(rice) de niveau D2 sera notamment chargé(e) de (liste non exhaustive) :

1. Assurer un rôle d'éducation et de socialisation des enfants en partenariat avec les parents ;
2. Prodiger les soins nécessaires aux enfants :
 - l'hygiène, les bains, qualité du sommeil et les soins à apporter aux enfants ;
 - la préparation, la distribution des biberons, des repas, panades, boissons, encas et la vaisselle subséquente ;
 - nettoyage des objets de puériculture, les objets ou ustensiles dont il/elle a l'usage pour l'exécution de son travail et le maintien constant d'un lieu de travail propre.
3. Assurer aux enfants surveillance, sécurité et bien-être ;
4. S'accorder aux particularités et besoins individuels de chaque enfant ;
5. Assurer le développement affectif et psychomoteur des enfants (jeux, promenade, apprendre à marcher, à manger seul, à parler, ...).

Compétences :

- Être autonome, rigoureux, méthodique et structuré ;
- Faire preuve de dynamisme, de créativité, de polyvalence et de facilité d'adaptation ;
- Faire preuve de diplomatie, d'empathie et de communication, disposer de patience et de bonnes compétences relationnelles ;

- Respecter les règles de déontologie, de secret professionnel et de discrétion ;
- Réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi en présence d'un événement soudain ou imprévu.

SITUATION CONTRACTUELLE

Rémunération :

Personnel contractuel

Echelle D.2. : Salaire brut annuel sans ancienneté et non indexé à temps plein : 15.022,36 € à l'index 138,01.

Horaire de travail : 38h/semaine

Contrat à durée indéterminée avec clause résolutoire (fin du contrat au plus tard le 25/08/2023), à temps plein. Le contrat débutera fin 2021 ou début 2022.

DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature sera composé :

- d'une lettre de motivation ;
- d'un curriculum vitae détaillé ;
- d'une copie du certificat, diplôme ou titre requis dans le cadre du présent engagement.

La candidature sera adressée sous pli postal ou par e-mail **pour le 19/11/2021 au plus tard**, cachet de la poste/date d'envoi de l'e-mail faisant foi, à l'attention du

Président du CPAS

Avenue des Déportés, 50A

1367 RAMILLIES

cpas@commune-ramillies.be

Toute candidature incomplète ou transmise hors délai sera considérée comme irrecevable. Toute candidature ne répondant pas aux conditions générales ou particulières susvisées sera rejetée.

Les candidatures reçues seront examinées par le jury. Si après examen des dossiers reçus sur base des conditions requises dans le présent appel, le nombre de personnes ayant remis une candidature recevable dépasse dix, le jury se réserve la possibilité de faire une première sélection sur base du curriculum vitae et de la lettre de motivation.

Les personnes retenues seront convoquées aux épreuves écrites et orales de recrutement qui seront organisées au siège du Centre public d'action sociale.

RENSEIGNEMENTS

Pour toute question : COLIN Jean-Sébastien, Responsable du personnel - 081/43.23.60

cpas@commune-ramillies.be